

Avis des élus du CSE sur l'expertise sociale 2025

A propos des collaborateurs

Notre CR après avoir connu une période de renforcement de ses effectifs depuis 2019, voit s'opérer depuis 2024, un très net ralentissement des embauches qui se poursuit en 2025.

2024 apparaît comme une année de consolidation, voire de bascule, dans la politique d'emploi de la CRAV. Le nombre de recrutement passe en deçà du nombre de départ ! La stratégie de stabilisation des effectifs s'applique. Les promotions ont elles aussi été moins élevées en 2024.

Cette volonté de stabilisation s'accompagnera cependant d'un contenu des emplois différents avec d'un côté des métiers en réduction et de l'autre côté l'émergence ou le développement de nouveaux métiers. Il conviendra d'être attentif à proposer un accompagnement et des parcours à tous les salariés, en tenant compte de leurs appétences et de leur situation professionnelle.

Cet accompagnement doit être suffisamment soutenu pour répondre aux transformations et aux niveaux d'expertises attendues, et particulièrement adapté aux évolutions technologiques, annoncées nombreuses et très rapides avec l'intégration de l'Intelligence Artificielle dans nos métiers.

Notre CR doit être vigilante tant sur le maintien de l'employabilité des séniors, que sur la relance de l'alternance, de façon à garantir la transmission du savoir-faire, préserver une mixité entre jeunes embauchés et collègues expérimentés et soutenir l'attractivité de l'entreprise.

Cependant notre CR est toujours en situation de prise de part de marché notamment sur le marché de l'habitat et de l'assurance des biens et des personnes. Le développement de l'activité ne se fera pas sans les ressources humaines. La progression voulue dans la détention des parts de marché sera de plus en plus difficile à obtenir et nécessitera un investissement fort. Or nous constatons que l'effectif réseau et banque privé diminue. La diminution drastique des effectifs des agences habitat ne sera pas sans conséquences sur l'activité de financement de l'immobilier. La volonté affichée de développer le Self Care nécessitera d'y allouer du temps et donc de maintenir des salariés pour prendre en charge la pédagogie et l'accompagnement de la clientèle.

Rappelons que la direction a communiqué sur un maintien du maillage. Nous serons vigilants quant au maintien du réseau d'agences avec la densité actuelle.

Nous comprenons que dans le contexte économique et politique chahuté, la prudence soit de mise. Cependant cela ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail des salariés à qui on demande mécaniquement plus.

L'emploi des personnes en situation de handicap une volonté en voie de disparition

Ensuite nous alertons la CR sur la politique sur l'emploi des personnes en situation de handicap, qui est en deçà de la réglementation et nous ne constatons pas de réelle stratégie d'amélioration de cette situation qui perdure. L'année 2024 a été marquée par un nombre de licenciement qui a été multiplié par deux par rapport à 2023 et majoritairement pour

inaptitude non professionnelles. Certains de ces salariés bénéficiaient d'une Reconnaissance Qualité Travailleur en Situation de Handicap.

La prévention des risques

La démarche de prévention des risques reste basée sur une analyse globale des chiffres de la CRAV. Les élus préféreraient qu'elle se fasse à une échelle plus proche des équipes (au niveau des DSA et par Direction) afin de mieux répondre aux différents enjeux de la politique sociale.

Des projets qui peuvent tout faire basculer

La volonté de mutualisation entre les CR mais aussi au sein du groupe CASA pourrait conduire à la mise en commun de moyens. Si une telle évolution peut être une opportunité pour ancrer l'emploi au sein de notre CR, elle peut aussi aboutir à une délocalisation de l'emploi dans d'autres CR, voire externalisé dans d'autres filiales.

Enfin nous serons très vigilants dans la mise en application du PMT CASA 2028 et son pendant au niveau de la fédération et de notre caisse régionale.

L'efficacité et la digitalisation de nos métiers dans notre monde en perpétuelle évolution est une évidence. La massification, super-coopération, efficacité qui sont les mots d'ordre du moment ne doivent pas être au détriment de notre modèle humain et coopératif qui repose sur des hommes et des femmes qui depuis 140 ans font grandir notre entreprise.

Les élus du CSE émettent un avis favorable sur la politique sociale de la CRAV pour 2024.